



La Direction Générale bloque les mutations des contrôleurs des Finances Publiques

Les élus en CAPN B communiquent :

Devant le refus de l'Administration de lever tous les blocages dans le cadre du mouvement de mutations, les représentants des personnels ont suspendu leur participation aux travaux le mardi 4 juin 2013.

Affectations des agents promus de C en B par liste d'aptitude (LA) et Concours Interne Spécial (CIS)

Le projet de mouvement comporte 82 promus par CIS dont 28 affectés hors département d'origine et 557 agents promus par L/A dont 133 affectés hors département d'origine.

Autant d'agents, qui devront bousculer leur vie, accepter une séparation douloureuse mettant également leur famille dans une situation financière périlleuse.



F.O.-DGFIP rappelle sa revendication : que tous les agents de la DGFIP accédant à la catégorie B à titre interne, soient maintenus dans leur

département d'origine.

F.O.-DGFIP seule organisation à défendre cette orientation souhaite que tous les agents mutés en dehors de leur département d'origine fassent l'objet d'un réexamen favorable pendant cette CAP au nom de la promotion sociale.

F.O.-DGFIP rappelle son attachement à des règles de gestion qui profitent à tous les agents :

- le maintien du droit au retour
- 2 véritables mouvements par an
- le classement des demandes prioritaires à l'ancienneté du fait générateur
- l'examen en CAPN de toutes les situations sociales difficiles

Catégorie C mesures d'urgence ... quel manque d'ambition !

Année après année, le SMIC empiète sur la grille indiciaire de la catégorie C (et également sur la catégorie B). Le refus obstiné des gouvernements successifs de revaloriser significativement la grille a engendré un tassement inacceptable de celle-ci. Les agents sont découragés par le manque de reconnaissance de leur travail, et les carrières apparaissent de moins en moins attractives.

Fort de ce constat, les propositions présentées aux organisations syndicales le 21 mai dernier paraissent bien dérisoires. Par l'attribution de seulement quelques points d'indice sur le bas de la grille, sans remise en cause du nombre de grades, le gouvernement perpétue et entérine la paupérisation des agents publics.

Après le gel du point d'indice pour la troisième année consécutive, la diminution de moitié des mesures catégorielles, l'augmentation des retenues pour pension civile et l'inflation, autant dire que le pouvoir d'achat, la carrière et la reconnaissance légitime tant attendue par ces agents ne sont pas pour demain.

Pire, dans ce document d'orientation, le ministère de la Fonction publique envisage de fusionner tous les corps de catégorie C de la Fonction publique de l'État.

Comme indiqué dans l'accord de méthode sur les carrières et rémunérations (rejeté par **FO**), les cadres statutaires chers au gouvernement précédent pourraient voir le jour sous une autre forme à terme.

Au final, le gouvernement ne fait que poursuivre la politique de son prédécesseur placée sous le signe de l'austérité et de la rigueur.

Quelle déception ! Comme FO a déjà pu l'écrire, les bricoleurs de l'austérité semblent bien là

Taux de promotions intra catégorielles Moins pire que prévu ... mais encore loin du compte !

Les Fédérations viennent de prendre connaissance des arbitrages ministériels concernant les pourcentages de promotions par tableaux d'avancement.

Même si le Secrétaire Général des ministères économiques et financiers a acté à la demande de **FO Finances**, que les taux présentés soient des « taux planchers », le projet présenté a provoqué une vive protestation amenant l'ensemble des fédérations à quitter la séance.

Depuis, **FO Finances** n'a pas ménagé ses efforts pour infléchir les propositions initiales .



Force est de constater que notre action n'aura pas été vaine, même si nous sommes encore loin des attentes légitimes des agents.

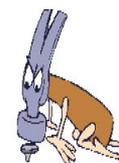
Sur les 9.961 promotions, 667 le sont en complément du projet initial !

Tout comme les promotions par Liste d'Aptitude, ces taux sont en net recul du fait d'une Loi de Finances qui a réduit ce poste budgétaire de 50 % !

Face au blocage récurrent des déroulements de carrière des agents, **FO Finances** revendique un abondement budgétaire important s'agissant des mesures catégorielles, dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2014.

Où sont les cahiers CHS ?

A la suite de nos visites dans les postes et les services, nous avons remarqué que l'on ne savait pas toujours où se trouvent les cahiers CHS. Alors nous lançons un petit jeu :



Où sont vos cahiers CHS ? N'hésitez pas à répondre, surtout si vous ne le trouvez pas ...